



UNIVERSITÉ DE PARIS 1 PANTHÉON - SORBONNE

L'éducation: Un droit culturel

OIDEL

REPENSER L'ÉDUCATION AU XXIème siècle?



La crise du système éducatif ne viendrait-elle pas en effet d'une mauvaise conception de l'éducation ou bien du fait que l'éducation telle qu'elle est conçue et pratiquée ne prendrait pas suffisamment en compte la part culturelle de tout individu ? Il existerait une tendance à concevoir l'enfant comme un être isolé, un individu dont on néglige toute la partie relationnelle de la personne humaine et le détachant de son histoire, de la communauté dans laquelle il est né et a grandi et le monde dans lequel il va être partie prenante ensuite. Or, l'être humain doit être vu dans sa globalité.

Dans les locaux de cette magnifique Université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne, nous souhaitons réunir un groupe d'experts venant de différents horizons, pour réfléchir ensemble sur la façon dont l'éducation en tant que droit culturel doit s'articuler au sein de sociétés démocratiques et respectueuses des droits de l'homme.

TABLE RONDE 1

Sur quelles bases repenser les systèmes éducatifs ?

Kishore Singh

Ancien Rapporteur Spécial
sur le droit à l'éducation

Sobhi Tawil

UNESCO Section of Youth,
Literacy and Skills Development

Emmanuel Decaux

Université Paris II Panthéon – Assas

Sonia Dubourg- Lavroff

Inspectrice générale de l'administration
de l'éducation
nationale et de la recherche (IGAENR)

MODERATION

Georges Haddad

Président de l'Université
Paris 1 Panthéon Sorbonne

Claire de Lavernette

Représentante de L'OIDEL
auprès des Nations Unies

TABLE RONDE 2

En quoi l'approche culturelle peut-elle apporter des solutions pérennes ?

Charles Glenn

Professor et Ancien Doyen de la
Faculté d'éducation, Boston University

Luisa Ribolzi

Professeure émérite à l'Université de
Gênes

Armel Pécheul

Professeur agrégé de droit public,
recteur d'Académie. Université
d'Angers. Président de l'Enseignement
et Liberté

Ignasi Grau

Directeur Adjoint de l'OIDEL